

tre au sujet de ces travaux, et je vois ce qui suit dans le *Free Press* de Midland du 3 avril :

Nos délégués sont revenus d'Ottawa samedi. Ils ont vu le ministre des travaux publics au sujet de changements dans les plans de l'esplanade et le ministre de la marine, au sujet des phares. On leur a donné à entendre qu'ils étaient un peu en retard. Le budget supplémentaire ayant été déposé. Si le dragueur est à Penetang cet été, nous l'aurons, sinon, il est douteux que le drageage soit exécuté cet été. Les délégués ont fait tout leur possible, et si leur voyage à Ottawa n'a aucun résultat cette année, il en sera peut-être autrement plus tard. Loin qu'il y est assez d'argent à notre crédit pour faire le changement, il ne reste que \$300 à dépenser sur la somme accordée pour l'esplanade.

Le ministre a évidemment oublié de leur dire qu'il y aurait un autre budget supplémentaire. J'aimerais à savoir s'il ne reste que \$300 à dépenser, comme le dit ce journal.

Sir HECTOR LANGEVIN : Les autorités locales ont voté \$11,000, et le gouvernement a voté une certaine somme d'argent, et maintenant, ces \$6,000 sont destinées à l'achèvement des travaux entrepris. Nous avons dépensé en partie l'argent voté par le parlement et l'argent souscrit par les autorités locales, qui avait été déposé à mon nom en ma qualité de ministre des travaux publics. Lorsque les délégués sont venus, ils voulaient des changements aux travaux entrepris. J'ai cru que nous ne pouvions faire aucun changement, que cela aurait nécessité une plus forte somme que celle prévue en premier lieu ; mais après avoir examiné davantage la question, j'ai constaté que nous pouvions acquiescer à une partie de ce qu'ils demandaient, sans excéder le crédit, et quelques membres de la délégation en ont paru satisfaits. Mon intention a toujours été de faire ces travaux aussi bons que possible, mais si les changements nécessaires entraînent un surcroît de dépenses, il me faudra obtenir le consentement de mes collègues et demander ensuite au parlement un crédit supplémentaire. Ces \$6,000 qui sont maintenant votées, avec la somme qui reste entre les mains du ministre, suffiront pour terminer les travaux déjà entrepris. L'honorable député peut être certain que le drageage sera exécuté en même temps que les autres travaux à mesure que ce sera nécessaire.

Pour trois lignes de steamers faisant le service entre les ports de Halifax et de Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux et les Antilles et l'Amérique du Sud..... \$85,000

M. JONES (Halifax) : Je vois par le rapport déposé que le gouvernement avait reçu une soumission de M. Wood, de Halifax, pour la ligne entre Halifax et Saint-Jean et les Antilles. Il offrait de placer sur cette ligne un steamer de 700 tonneaux, construit à Glasgow, d'une vitesse de douze nœuds à l'heure, faisant dix voyages par année, moyennant \$2,000 par voyage. Le gouvernement paraît avoir ignoré cette soumission et avoir donné le contrat à la ligne dans laquelle l'honorable député de Queen (M. Baird) est intéressé, à raison de \$4,000 par mois. Lorsque cette question est venue devant la chambre, dans une autre occasion, l'honorable ministre a dit que cette somme serait payée par voyage, mais je vois par le rapport que c'est par mois. Je ne puis comprendre d'après quel principe l'honorable ministre des finances a passé ce contrat pour le double du montant demandé par M. Wood dans sa soumission. De prime abord, la chose a besoin d'être expliquée, car elle paraît injustifiable.

M. Cook.

M. FOSTER : Mon honorable ami comprendra que M. Wood proposait, en premier lieu, de n'employer qu'un navire de 700 tonneaux, et ne faisant que dix voyages par année, et avec un navire de cette dimension, qui n'aurait fait que dix voyages, il était impossible de faire ce service d'une manière satisfaisante. Nous désirions que les navires qui desserviraient cette ligne eussent une capacité minimum de 1,000 tonneaux ; et les événements subséquents ont démontré que l'objection à la soumission de M. Wood, à ce sujet, était juste. Deux voyages ont été faits jusqu'à présent, et le navire se prépare actuellement à faire son troisième voyage, et la quantité de fret qui a été offerte a dépassé celle que pouvait prendre le plus grand navire. L'honorable député constatera par le rapport, que MM. Pickford et Black ont aussi offert un navire de 700 tonneaux, et que je n'ai pas accepté leur soumission, en grande partie à cause de la faible capacité du navire, quoiqu'il y eût aussi d'autres objections. Si l'on tient compte du fait que M. Wood n'avait pas de navire et qu'il proposait d'en construire un, et que ce serait un petit navire qui n'aurait fait que dix voyages par année, je crois que le gouvernement a été justifiable d'accepter un navire plus grand, faisant un plus grand nombre de voyages.

M. JONES (Halifax) : Je crois que la réponse de l'honorable ministre n'est guère satisfaisante. La compagnie qui a obtenu le contrat était précisément dans la même position que M. Wood. Elle n'avait point de navire, mais elle proposait d'en faire construire un. Le gouvernement avait déclaré lui-même qu'il s'agissait d'un essai, et s'il avait pris un plus petit navire d'une plus grande vitesse, et pour la moitié du prix, il aurait pu s'assurer si, oui ou non, l'entreprise justifiait l'octroi de la subvention ; mais il a choisi le plus grand navire, et dès que la moisson sera terminée, ce navire sera obligé de revenir sur lest. J'ose dire que le navire n'a jamais été plus d'à moitié rempli, au retour, quoiqu'il ait tout le fret qu'il peut prendre à son voyage d'aller, parce qu'il le transporte pour la moitié du prix ordinaire, vu qu'il est trop grand pour cette ligne. Si le gouvernement avait pris un plus petit navire et créé avec le temps un trafic à un taux moindre, ç'aurait été une politique beaucoup plus justifiable que celle qu'il a suivie.

M. ELLIS : Je vois par le document qui a été produit, que le contrat n'est pas rempli. Est-ce suivant l'auteur, M. Van Wart, et quel est le prix par mois ?

M. FOSTER : Le contrat est suivant l'offre, et la somme payée est de \$4,100 par voyage complet. Le contrat a été rempli, et m'a été remis l'autre jour.

A six heures la séance est suspendue,

Séance du soir.

M. JONES (Halifax) : J'ai attendu dans l'espérance que le ministre intérimaire de la marine serait présent, avant l'adoption de ces crédits en dernière épreuve, parce qu'il avait promis de nous donner des informations au sujet du crédit de \$8,844.32 destiné à M. Jotham O'Brien. Le ministre intérimaire de la marine dit que le paiement de cette somme avait été recommandé par l'inspecteur des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du